

mique et politique, les questions culturelles ou religieuses d'importance.

- Examinez tous les facteurs pertinents, y compris la capacité de production, l'écart entre le prix des produits du pays et importés, la qualité, la concurrence (Y-a-t-il certains monopoles? Jusqu'à quel point la concurrence est-elle serrée?).
  - Examinez les normes et les règlements commerciaux du pays, y compris le système de mesure, le barème de prix préférentiel, les exigences d'étiquetage et d'emballage, les normes de santé et de sécurité et les goûts des consommateurs.
3. Choisissez, parmi les projets des filières des IFI, ceux qui offrent les meilleurs débouchés pour votre produit.
- Pour de plus amples renseignements sur le pays qui vous intéresse et pour avoir accès aux rapports sur les pays ou les secteurs financés par les IFI (de la collection internationale de la bibliothèque des Affaires extérieures), adressez-vous aux agents des directions de l'expansion du commerce dans les cinq secteurs géographiques des Affaires extérieures à Ottawa. Ces agents peuvent aussi vous aider à obtenir, de l'ambassade canadienne dans le pays emprunteur, une foule de détails utiles sur le projet, notamment le calendrier de passation des marchés, l'état de la concurrence nationale et internationale, les conditions locales de passation des marchés, les consultants affectés au projet, et ainsi de suite.
- Pour tout conseil sur les débouchés prometteurs pour votre produit, adressez-vous aux agents de développement commercial de l'un des douze bureaux régionaux du MEIR à travers le Canada. Vous pouvez aussi inscrire votre entreprise (à un de ces bureaux) au Système de repérage des débouchés (SRD) du MEIR, dont se servent les ambassades canadiennes pour identifier les entreprises en mesure de profiter des possibilités qu'offrent les pays en développement.
4. Autres sources utiles :
- la Corporation commerciale canadienne (CCC),
  - le centre Info-Export des Affaires extérieures,
  - l'Association canadienne d'exportation (ACE),
  - l'Association des manufacturiers canadiens,
  - la Chambre de commerce du Canada,
  - les chambres de commerce étrangères au Canada,
  - le Conseil des maisons de commerce canadiennes,
  - les ministères provinciaux du commerce, et
  - les services internationaux des banques commerciales.

#### LES FILIÈRES DES IFI

IFI	Filière	Où vous la procurer
Banque mondiale	État mensuel des projets (MOS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Consultez-le au bureau régional du MEIR ou à la bibliothèque des Affaires extérieures à Ottawa.</li> <li>— Abonnez-vous à l'<i>International Business Opportunities Service</i> (IBOS) de la Banque mondiale, par l'entremise du distributeur canadien.</li> <li>— Abonnez-vous au <i>Development Business</i> ou consultez-le à la bibliothèque des Affaires extérieures.</li> </ul>